

**COMPTE-RENDU
BUREAU COMMUNAUTAIRE
SYNTHESE SOMMAIRE**

REUNION DU 28 JUIN 2017

Etaient présents :

M. Gérard TREMEGE, M. Patrick VIGNES, Mme Josette BOURDEU, M. Yannick BOUBEE, M. Fabrice SAYOUS, M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, M. Christian PAUL, M. André BARRET, M. Gérard CLAVE, M. Denis FEGNE, M. Marc BEGORRE, Mme Valérie LANNE, M. Jacques LAHOILLE, M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Christian PEDEBOY, Mme Anne-Marie ARGOUNES, M. Jean-Marc BOYA, M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Jean-Louis CRAMPE, M. Gilles CRASPAY, Mme Ginette CURBET, Mme Andrée DOUBRERE, M. Michel DUBARRY, M. Emmanuel DUBIE, M. Serge DUCLOS, M. Jacques GARROT, Mme Geneviève ISSON, M. Christian LABORDE, Mme Evelyne LABORDE, M. David LARRAZABAL, Mme Fabienne LAYRE CASSOU, M. Jean-Michel LEHMANN, M. Roger LESCOUTE, M. Alain LUQUET, Mme Myriam MENDES, M. Ange MUR, Mme Michèle PHAM-BARANNE, Mme Evelyne RICART, M. Jean-Michel SEGNERE, M. Alain TALBOT, M. Francis TOUYA, M. Bruno VINUALES

Etaient excusés :

M. André LABORDE, Mme Marie-Pierre VIEU

Etaient absents :

Mme Christiane ARAGNOU, M. Michel AUSINA, M. Gérald CAPEL

DELIBERATION N° 1

TREIZIEME RENDEZ-VOUS POUR L'EMPLOI : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2

VENTE DES PARCELLES 45 ET 48 A L'ENTREPRISE COMPTOIR COMMERCIAL DU LANGUEDOC SUR LA PHASE 2 DU PARC D'ACTIVITES DES PYRENEES A IBOS

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 3

VENTE DES PARCELLES N°83 ET 108 AU SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DECHETS DES HAUTES-PYRENEES SUR LA PHASE 3 DU PARC D'ACTIVITES DES PYRENEES
A **IBOS**

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 4

VENTE D'UN TERRAIN A L'ENTREPRISE DOMINIQUE SALLABERRY LOGISTIQUE SUR LA ZAC DE L'ECOPARC A BORDERES-SUR-L'Echez

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 5

AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL SIS A L'HOTEL D'ENTREPRISES RENAUDET A TARBES AU PROFIT DE L'ENTREPRISE INTER ENERGIES

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 6

APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU REZ-DE-CHAUSSEE DU TELEPORT 3, SIS SUR LA ZONE TERTIAIRE PYRENE AERO POLE, A JUILLAN (65290)

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 7

SIGNATURE DE TROIS COMMODATS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES ET MESSIEURS MENGELLE, LAFFONT ET PEDEBAS SUR LA ZONE DE CAP AERO PYRENEES A ADE

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 8

VENTE DU LOT N°5 SUR LA PHASE D'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE SAUX A LOURDES

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 9

ZAC PYRENE AERO POLE EST : CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA CATLP DU DELAISSE DE LA RN 21

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 10

DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLEANT AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LANGUEDOC ROUSSILLON (EPF LR)

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11

MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION TYPE P2-P3 AVEC PRESTATION FORFAITAIRE AVEC INTERESSEMENT (PFI) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES N°14FS027 – AVENANT 3

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Christian PAUL, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 12

HANGAR COMMUNAL D'ARRODETS EZ ANGLES : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A LA CA TARBES-LOURDES-PYRENEES

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Christian PAUL, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 13

MISES A DISPOSITION DE PERSONNEL AUPRES DU SYMAT

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe

SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 14

ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES D'ETE 2017 - MODIFICATIONS

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 15

DESIGNATION A LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU BASSIN AMONT DE L'ADOUR

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Jean-Claude PIRON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 16

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CA TARBES LOURDES PYRENEES AU PROJET DE DEPLOIEMENT D'UN RESEAU «D'INFRASTRUCTURE DE CHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE» DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DES HAUTES PYRENEES

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Jean-Claude PIRON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

Arrivée de Monsieur Jean-Christian PEDEBOY

DELIBERATION N° 17

ETUDE DE LA MISE EN OEUVRE DE LA GEMAPI - DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE (AEAG)

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Jean-Claude PIRON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 18

MODIFICATION DES TARIFS D'INSCRIPTION DE LA MEDIATHEQUE DU PAYS DE LOURDES ET DE SA CYBER-BASE ET EXTENSION A L'ENSEMBLE DES HABITANTS DE LA CA TARBES-LOURDES-PYRENEES

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de Mme Geneviève ISSON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 19

MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE CREATION DE DEUX MICRO-CRECHES INTERCOMMUNALES A OSSUN

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 20

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A AMBITION PYRENEES-SALON INTERNATIONAL DE L'ECONOMIE MONTAGNARDE 2017

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Denis FEGNE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à la majorité avec 45 voix pour et 3 ne participant pas au vote (M. Gérard TREMEGE, M. Fabrice SAYOUS, M. Jean-Claude BEAUQUESTE).

DELIBERATION N° 21

AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER UN AVENANT A UN BAIL PRECAIRE

M. Jean BURON donne pouvoir à M. Jacques LAHOILLE, M. Marc GARROCCQ donne pouvoir à Mme Geneviève ISSON, Mme Yvette LACAZE donne pouvoir à M. Gérard CLAVE, M. Jean-Claude LASSARRETTE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN, M. Philippe SUBERCAZES donne pouvoir à Mme Josette BOURDEU, M. Guy VERGES donne pouvoir à M. Ange MUR

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

La séance est levée.